

## Pieter Paul Baeten

**Président du Groupe Mémoire-Groep de Herinnering  
Vice-président de l'Amicale internationale et de l'amicale nationale du camp de  
Buchenwald**

Kardinaal Cardijnlaan, 14  
2240 ZANDHOVEN  
tél. fax : 03/ 284 06 35  
gsm : 0468/ 25 99 05  
e-mail : [pieter-paul.baeten@telenet.be](mailto:pieter-paul.baeten@telenet.be)

Né le 23 mars 1926 à Lier, Paul Baeten est toujours élève à l'Athénée Royal de Berchem quand la guerre éclate. Il entre en classes terminales, il a 16 ans. Contacté par des amis de l'école il rejoint un réseau de résistance. Ils seront une quinzaine de l'Athénée.

Pendant les premières semaines, ils sont chargés de l'impression et de la distribution de tracts clandestins. Paul devient rapidement « courrier » puis participe à de véritables expéditions comme voler des timbres de ravitaillement à l'administration communale, missions quelque peu « excitantes » pour une jeunesse engagée. Il partira aussi jusqu'en terres wallonnes, à la recherche de fermes pour cacher des aviateurs alliés et des résistants entrés dans le maquis.

A la suite d'une dénonciation, ce groupe de jeunes résistants sera trahi et arrêté, le 15 octobre 1943 par la *Feldgendarmerie*.

Interrogé sous la torture pendant un mois et incarcéré, au secret, à la prison d'Anvers, il commence début 1944, une longue déportation comme *Nacht und Nebel*, à travers l'Allemagne nazie : prison d'Essen, camp de concentration d'Esterwegen, prison de Gross-Strelitz, camp de Gross-Rosen et Mittelbau-Dora, le camp de fabrication des fusées volantes, les V1 et les V2.

Paul Baeten est, depuis, fort engagé dans le travail de mémoire auprès de la jeunesse d'écoles flamandes et francophones. Son témoignage est d'autant plus porteur qu'il était adolescent lors de son entrée en résistance.

Il conduit, plusieurs fois par an, les jeunes à Buchenwald. Et, pendant l'été, des groupes d'adultes dans les camps et prisons nazies.

Il présidait, à Pâques 2008, le *Train de la liberté*, vers Buchenwald et Dora.

Il a animé, avec Bernard Balteau, journaliste-historien de la RTBF et Philippe van Meerbeek, journaliste-historien de la VRT, des soirées de formation citoyenne à l'École Royale Militaire, notamment lors de la projection du film *Last best hope*, présentant des facettes de l'histoire peu connue de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Des histoires de gens ordinaires, qui agissent de façons extraordinaires au nom d'un bien commun : la liberté.

P. P. Baeten a repris, après Arthur Haulot et le docteur André Wynen, la fonction de Président du Groupe Mémoire - Groep Herinnering. Il portera haut, lui aussi, la bannière des libertés démocratiques, de l'unité de la Belgique et de la résistance.

Avec les membres du GM-GH, il suivra de très près, la préparation par le ministre président du gouvernement de la Communauté française du Décret relatif à la transmission de la mémoire<sup>1</sup>

Il réagira dans le débat en faveur de l'amnistie. *Le Groupe Mémoire a soumis sa colère aux partis*, écrira Marc Metdepenningen dans Le Soir.

*Nous ne pouvons accepter les démarches qui, sous prétexte de réconciliation sociale, aboutissent à nier les valeurs qui sont celles de la démocratie*, pouvait-on lire dans le Manifeste du Groupe Mémoire- Groep Herinnering, repris par Ch. Laporte dans La Libre Belgique. *Aujourd'hui, des voix se font entendre pour anéantir le devoir de mémoire à l'égard des combattants de la liberté. Elles réclament l'oubli au profit des collaborateurs. Elles proposent une mesure générale d'amnistie qui aurait pour objet de nier les comportements répréhensibles, d'effacer les condamnations encourues et de considérer comme des victimes ceux qui se sont engagés ni plus ni moins dans la collaboration<sup>2</sup> ».*

L'installation, en 2014, de la NVA au gouvernement avec, pour premier point de sa charte, la séparation de la Belgique, est pour Paul Baeten et le GM-GH, défenseurs engagés dans la sauvegarde de l'unité du pays, la raison d'un nouveau combat.

En 2017, ils dénoncent le paiement toujours en cours en Belgique, par l'Allemagne, de pensions aux collaborateurs militaires SS belges, liés par leur serment d'allégeance à Hitler. Le procès de Nuremberg ayant « omis » d'annuler l'arrêté. La question est déposée au Parlement et au Gouvernement mais reste encore sans réponse.

Toujours avec le GM-GH, Paul Baeten s'insurge, enfin, contre la transformation du Fort de Breendonk en lieu d'histoire militaire, intégré dans le *War Heritage Institut*. Ce qui conduira, dans les statuts en tout cas, à l'oubli définitif de ce qu'il fut pendant la Seconde Guerre mondiale, un *Auffanglager*, une prison politique nazie avant la déportation en Allemagne des « ennemis du Reich ».

A ce jour, Pieter Paul Baeten a fait le choix de laisser une trace derrière lui. Il termine la rédaction d'un récit de vie qu'il veut voir paraître dans les deux langues du Nord et du Sud du pays. Un retour difficile et douloureux mais le sentiment de rester présent dans la société civile belge.

Claire Pahaut

---

<sup>1</sup> 13 MARS 2009. - Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.

<sup>2</sup> *Les anciens disent non à l'amnistie, De ouden zeggen neen aan de amnestie*, 10 juillet 2010. Voir La Libre Belgique, 10 juillet 2010 et Le Soir, 19 juillet 2010.